

AR Prefecture

046-214601304-20230213-D_2023_06-DE
Reçu le 16/02/2023

COMMUNE DE GREZELS

Séance du 13 février 2023

Date de la convocation: 07/02/2023

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-trois et le treize février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien PEREZ*

Présents : 7

Quorum atteint : oui

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Sébastien PEREZ, Serge LEVERGEOIS, Monique RIVIERRE, Patrick JOUCLAS, Quentin FOURNIÉ, Marianne PEROCHÉAU, Valérie JAMPIERRE

Représentés: Maurin BERENGER par Sébastien PEREZ, Agnès CHAPELET-VOYE par Serge LEVERGEOIS

Excusés: Christine COGNÉ

Absents: Arnaud JAECKEL

Secrétaire de séance: Valérie JAMPIERRE

Objet: Affiliation du syndicat mixte du Limargue et Ségala au CDG - D_2023_06

Monsieur le maire indique que par son courriel du 13 janvier 2023 la présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale a informé les collectivités adhérentes que le syndicat mixte du Limargue et Ségala sollicite son affiliation au CDGFTP du Lot..

Cette affiliation ne peut avoir lieu qu'après consultation de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion. Les communes disposent d'un délai de deux mois pour faire connaître leurs droits à opposition à cette demande.


A défaut de réponse dans ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Après délibération, le conseil approuve l'affiliation du syndicat mixte du Limargue et Ségala.

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ



Le/la secrétaire de séance,
Valérie JAMPIERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16 / 02 / 2023
et publié ou notifié
le 17 / 02 / 2023

